

Les épreuves sont organisées suivant les règles de la Fédération Tahitienne de Triathlon en vigueur. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance du à un mauvais état de santé, au non respect du code de la route ou des consignes de l'organisation, elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.

Chapitre 1 – Arbitrage de l'épreuve

L'arbitrage est placé sous la responsabilité de l'arbitre principal et des arbitres assesseurs sous l'égide la réglementation sportive de la F.T.TRI. [cliquez ici pour la lire](#)

Les principales règles FTTRI, applicables sur les épreuves :

- Le port du casque à coque dure (norme CE) est obligatoire sur la partie cycliste,
- Les dossards seront positionnés par 3 points, devant en course à pied et derrière en vélo,

Chapitre 2 – Dispositions Générales

Article 2-1 :

- Le « DUATHLON VERT » est organisé par l'Association KONA TRI sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Triathlon le **Dimanche 20 Mars 2022** sur le Plateau de Taravao.
- Fenua Ma, LUSEO PACIFIC, VAIMATO sont les partenaires de l'évènement.
- Les épreuves proposées seront ouverts aux licencié(e)s des clubs de la FTTRI et aux non-licencié(e)s s'acquittant d'une licence journalière.

Article 2-2 : Les organisateurs et/ou la FTTRI se réservent le droit de modifier le parcours si des circonstances imprévues les y contraignent.

Article 2-3 : Les distances des épreuves

- Ouvert aux licencié(e)s et non-licencié(e)s* :
 - Cross-Duathlon 6-8 ans (individuel) -> 250m de trail, 1km de VTT, 250m de trail
 - Cross-Duathlon 9-11 ans (individuel) -> 500m de trail, 2km de VTT, 500m de trail
 - Cross-Duathlon assimilé XS (individuel) -> 1,5km de trail, 4km de VTT, 1,5 km de trail
 - Cross-Duathlon assimilé S (individuel ou par équipe) -> 3km de trail, 11km de VTT, 1,5 km de trail

* Un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives est obligatoire pour les non-licencié(e)s, conformément à l'[Arrêté n° 200 CM du 15 février 2018](#). La durée de validité du certificat est de 3 ans à compter de la date où il a été établi (auto-questionnaire à déclarer chaque année via l'arrêté) pour les personnes de moins de 50 ans et de 1 an pour les personnes de plus de 50 ans.

Chapitre 3 – Programme

Le dimanche 20 mars 2022 :

A partir de 07h45 Accueil des athlètes et retrait des dossards pour les deux courses

08h30 Briefing des deux courses et fermeture du parc à vélo pour les deux courses

08h45 Départ duathlon XS

09h00 Départ duathlon S

10h30 Briefing des deux courses et fermeture du parc à vélo pour les deux courses jeunes

10h45 Départ de la course 6-8

11h15 Départ de la course des 9-11

11h45 Récompenses

12h00 Fin de la course

Chapitre 4 – Inscriptions

Pour l'ensemble des épreuves, les licencié(e)s et non-licencié(e)s peuvent s'inscrire via le site internet www.fenuamoove.com

- Le jour de la compétition les inscriptions non-payées ne seront pas pris en compte.
- Possibilité de règlement par carte bancaire via l'inscription en ligne sur Fenuamoove.
- Les droits d'engagements augmenteront automatique le 13/03/2022 à 23h59 (heure de Tahiti).
- Les inscriptions seront clôturées le 18/03/2022 à 8h00 (heure de Tahiti).

Tarifs des engagements pour les licencié(e)s de la F.T.TRI :

| Courses | Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions | Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement) | Engagement le jour de la compétition |
|--|---|---|--|
| Cross duathlon 6-8 ans (individuel) | 1000 xpf | 1500 xpf | Pas d'engagement le jour de la compétition |
| Cross duathlon 9-11 ans (individuel) | | | |
| Cross Duathlon XS (individuel) | 2000 xpf | 3000 xpf | |
| Cross Duathlon S (individuel ou par équipe) | 3000 xpf | 4000 xpf | |

Tarifs des engagements pour les non-licencié(e)s :

Toutes personnes non titulaires d'une licence triathlon « compétition » doivent obligatoirement s'acquitter d'une « licence journalière » (point n°4.3.7 de la réglementation fédérale 2022) et présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive comme le stipule l'article 3-3 de ce règlement.

| Courses | Droit d'engagement dès l'ouverture des inscriptions | | Droit d'engagement entre (J-7 à J-2 de l'évènement) | | Engagement le jour de la compétition |
|--|---|-----------------------------|---|-----------------------------|--|
| | | | | | |
| Cross duathlon 6-8 ans (individuel) | 1000 xpf | +250xpf de licence journée | 1500 xpf | +250xpf de licence journée | Pas d'engagement le jour de la compétition |
| Cross duathlon 9-11 ans (individuel) | | | | | |
| Cross Duathlon XS (individuel) | 2000 xpf | +1000xpf de licence journée | 3000 xpf | +1000xpf de licence journée | |
| Cross Duathlon S (individuel ou par équipe) | 3000 xpf | | 4000xpf | | |

Chapitre 5 - Parcours des épreuves

Cross Duathlon S :

- 1er TRAIL : Le parcours à pied est un chemin herbe/terre de 3 km couru en 2 boucles de 1,5km pour le S, avec un dénivelé positif moyen de 180m.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Les VTTistes empruntent la route goudronnée pour descendre jusqu'au Belvédère puis prennent le chemin à droite . Le parcours S est une boucle de 2,5 km composée d'une descente de 700 m et d'une remontée progressive jusqu'au point de départ de la boucle. A effectuer 4 fois, pour un dénivelé moyen de 360m, sur un terrain 100% herbes hautes/terre. Les cyclistes rejoignent le parc à vélo par la route goudronnée. Un VTT est obligatoire.
- 2er TRAIL : Le parcours à pied est une boucle de 1,5 km, identique à celle de la première course à pied.

Cross Duathlon XS :

- 1er TRAIL : Le parcours à pied est identique à celui du S, sur une seule boucle. Le dénivelé moyen est de 60m.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours est identique à celui du S, avec une boucle à effectuer (au lieu de 4). Un VTT est obligatoire. Le parcours VTT utilisé est commun avec celui du S.
- 2eme TRAIL : Le parcours à pied est identique au premier parcours.

Cross Duathlon 6/8 ans et 9/11 ans :

- 1er TRAIL : Le parcours à pied se compose d'un boucle depuis le parc à vélo jusqu'au point de vue du belvédère (montée/ descente). A effectuer une fois pour les 6-8 et 2 fois pour les 9-11.
- VTT : Les départs et arrivées s'effectuent dans le parc à vélo. Le parcours se compose d'une boucle de 500 m qui joue avec les obstacles naturels du site (talus, rampe) et des obstacles rapportés, au niveau du parking, sans dénivellation. A effectuer 2 fois pour les 6-8 et 4 fois pour les 9-11. Un VTT est obligatoire.
- 2eme TRAIL : Le parcours à pied est identique au premier parcours.

Chapitre 6 - Classement et récompenses

| Courses | Podiums | | | |
|--------------------------------|---|--------------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|
| Cross duathlon 6-8 ans | 3 premières filles | | 3 premiers garçons | |
| Cross duathlon 9-11 ans | 3 premières filles | | 3 premiers garçons | |
| Cross Duathlon XS | 3 premières filles (benjamine) | 3 premiers hommes (benjamin) | 3 premières filles (minime) | 3 premiers hommes (minime) |
| Cross Duathlon | 3 premières femmes scratch et catégorie cadette | 3 premiers hommes et catégorie cadet | Première équipe Homme, Femme, Mixte | |

Chapitre 7 - Responsabilité

Les triathlètes acceptent lors de leur inscription les dispositions du présent règlement. La manifestation est placée sous la responsabilité du club organisateur et de la commune sous l'égide de la FTTRi. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de non-respect des clauses du présent règlement, de vols ou pertes de biens.

Chapitre 8 - Environnement

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur le site, des poubelles sont mises à disposition. Le non-respect pourra entrainer une sanction voire la disqualification du concurrent.

Chapitre 9 - Droit à l'image

Chaque concurrent de par son inscription, accepte l'utilisation de son image par le club organisateur et la Fédération Tahitienne de Triathlon.

Chapitre 10 - Annexes

